

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DEMI-QUARTIER

775, route d'Etraz
74120 DEMI-QUARTIER
(Haute-Savoie)
Arrondissement de BONNEVILLE

N° DEL 2024 - 17

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune de **DEMI-QUARTIER**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Stéphane ALLARD**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice :	14	Pour :	10
Présents :	11	Contre :	0
Représentés :	1	Abstention :	2
Suffrages exprimés :	12		

PRESENTS: Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Sandrine LOMBARD-DONNET Adjoint, Jean-Pierre SOCQUET, Céline GACHET, Catherine CABROL, Catherine MONGET, Pascal BRONDEX, Muriel MORAND, Jérémie MARIN, Marie-Laure GAIDDON.

EXCUSES : Monsieur Gaspard CHATELLARD (pouvoir à Monsieur Stéphane ALLARD), Monsieur Bertrand MARIN-LAMELLET.

ABSENTE : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Madame Marie-Laure GAIDDON a été élue secrétaire de séance.

FINANCES - VOTE DES SUBVENTIONS 2024 :

Le Conseil Municipal, avec 1 abstention de Madame Marie-Laure GAIDDON pour ce qui concerne l'ADMR et le groupe folklorique, 2 abstentions de Madame Céline GACHET pour ce qui concerne l'amicale des pompiers et l'Orchestre d'Harmonie :

1°) **VOTE** les subventions 2024 ainsi qu'il suit, par 10 voix et 2 abstentions de Madame Marie-Laure GAIDDON et de Madame Céline GACHET :

BENEFICIAIRES	SUBVENTIONS 2024
Enseignement du premier degré – ECOLES DE MEGEVE	
PUBLIC – Ecole Henry Jacques le Même	
Ecole maternelle publique – arbre de Noel	25.00 €

Ecole Primaire publique – arbre de Noël	85.00 €
Ecole primaire publique – association sportive	136.00 €
Ecole primaire publique – projets pédagogiques	1 950.00 €
PRIVE – Saint-Jean Baptiste	
Maternelle et primaire -arbre de Noël	90.00 €
Primaire – association sportive	72.00 €
Maternelle et primaire – projets pédagogiques	1 158.00 €
ENSEIGNEMENT SECOND DEGRE – COLLEGES MEGEVE	
COLLEGE PUBLIC – Emile ALLAIS	
Foyer socio éducatif	208.00 €
Association sportive	234.00 €
Projets pédagogiques	1 749.96 €
COLLEGE PRIVE – Saint Jean-Baptiste	
Foyer socio éducatif	144.00 €
Association sportive	162.00 €
Projets pédagogiques	1 200.00 €
ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE – ECOLES COMBLOUX	
ECOLE PRIVEE – Sainte-Marie	
Primaire – projets pédagogiques	238.00 €
ECOLES PUBLIQUES – Beauregard	
Projets pédagogiques	800.00 €
	Sous réserve de recevoir une demande de subvention
SOUS TOTAL ECOLES	8 251.96 €
AGRICULTURE	
Syndicat intercommunal de la race Abondance	
	700.00 €
Syndicat agricole Megève – Demi-Quartier – section Demi-Quartier	
	500.00 €
Syndicat hippique et mulassier	
	700.00 €
SOUS-TOTAL AGRICULTURE	1 900.00 €
ASSOCIATIONS	
Les ambassadeurs de Megève	
	600.00 €
Hockey Club Pays du Mont-Blanc	
	5 000.00 €
Amicale des Pompiers	
	2 400.00 €
Football club Megève Combloux Demi-Quartier	
	5 000.00 €
Groupe folklorique « Mailles et Béguines »	
	1 040.00 €
Orchestre d’Harmonie de Megève (fonctionnement)	
	15 500.00 €
Orchestre d’Harmonie de Megève (Mageva 2)	
	1 000.00 €

Orchestre d'Harmonie de Megève (action Eurostage)	500.00 €
ADMR	10 000.00 €
Société de Pêche	350.00 €
Vie Libre	250.00 €
Association des Donneurs de Sang	300.00 €
Association les Loups Joyeux	500.00 €
MB RACE	10 000.00 €
SOUS-TOTAL ASSOCIATIONS	52 440.00 €
RESERVE POUR SUBVENTIONS IMPREVUES AFFECTABLES AUX ASSOCIATIONS SUR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	
OGEC – Cantine scolaire collège privé	5 500.00 €
COMMUNE DE COMBLOUX :	
Cantine scolaire maternelle et primaire publiques et privées	5 000.00 €
Crèche multi accueil	10 000.00 €
Périscolaire - TAP	5 000.00 €
MEGEVE – POLE ENFANCE	
Cantine maternelle et primaire, publiques et privées	20 000.00 €
Accueil loisirs	20 000.00 €
Accueil adolescents	6 000.00 €
Chantier jeunes	5 000.00 €
Multi accueil	30 000.00 €
Micro crèche les Fripouilles	10 000.00 €
Micro crèche les Frimousses	3 000.00 €
Périscolaire – TAP	20 000.00 €
Lieu accueil enfants parents	1 500.00 €
Colonie ALSH	500.00 €
Colonie Ados	500.00 €
Participations activités extrascolaires des enfants de Demi-Quartier	3 000.00 €
Participation activités sportives des enfants de Demi-Quartier	30 000.00 €
SOUS-TOTAL	175 000.00 €
TOTAL GENERAL	237 591.96 €

2°) **PRECISE** que les crédits sont prévus au budget primitif 2024 sur les comptes 657348 et 65748.

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Suivent au registre les signatures. Pour copie certifiée conforme. DEMI-QUARTIER, le 27 mars 2024

Le Maire,



Stéphane ALLARD.



Le secrétaire de séance,



Marie-Laure GAIDDON.

Certifié exécutoire :

Télétransmis en S. Préfecture le 2 - AVR. 2026

Publié électroniquement le 2 - AVR. 2026